



09/08/2023

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe



23103485

le,

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi

31 JUL. 2023

Le Greffier

N° d'entreprise : **0893 987 038**

Nom

(en entier) : **JEC INVEST**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**

Adresse complète du siège : **avenue Jean Mermoz 1 bte 4 - 6041 Gosselies**

Objet de l'acte : Nomination commissaire

Extrait du Procès-verbal de l'assemblée générale mixte des actionnaires du 1^{er} juin 2023.

NOMINATION COMMISSAIRE

L'assemblée décide, à l'unanimité, de renouveler le mandat de commissaire de la SRL RSM InterAudit pour une durée de trois ans (pour les exercices 2023, 2024 et 2025). RSM InterAudit a désigné comme représentant Monsieur Vincent Thyron, réviseur d'entreprises associé pour l'exercice de ce mandat. Les honoraires annuels du mandat de commissaire sont fixés à 9.230,00 EUR, indexés, montant auquel s'ajoute annuellement une couverture forfaitaire des frais de déplacement et de frais informatiques correspondant à 4% du montant de nos honoraires.

Ce mandat prendra fin à l'issue de l'assemblée générale de 2026 approuvant les comptes de l'exercice 2025.

POUVOIRS À CONFÉRER POUR L'EXÉCUTION DES DÉCISIONS À PRENDRE SUR LES OBJETS QUI PRÉCÉDENT

L'assemblée donne tous pouvoirs à Madame Aude MICHEL et à Madame Stéphane LORFEVRE, agissant séparément et individuellement, avec faculté de subdéléguer leurs pouvoirs, pour l'exécution des résolutions qui précèdent et notamment afin de procéder au dépôt du présent procès-verbal au greffe du Tribunal de l'Entreprise compétent et faire tout ce qui est nécessaire afin d'assurer la mention de ce dépôt aux Annexes du Moniteur belge conformément à l'article 2 :14 du Code des sociétés et des associations et afin d'accomplir toutes les formalités requises auprès de la Banque Carrefour des Entreprises.

Pour extrait conforme,
Stéphanie LORFEVRE
Mandataire

Déposée en même temps : copie certifiée conforme du procès-verbal du 1^{er} juin 2023

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 09/08/2023 - Annexes du Moniteur belge